

**ORDRE DU JOUR  
MUETTE NORD  
22 MAI 2006**

**1-** Approbation du compte rendu du 22 novembre 2005.

**2-** OCDE

**3-** Lieux accidentogènes :

-Angle de la rue Davioud et de la rue Antoine Arnauld ; le passage clouté n'est pas respecté. Proposition de supprimer les 2 emplacements encadrant le passage pour plus de visibilité tant pour les voitures que pour les piétons.

-Angle de la rue Davioud et de la rue Assomption : comment freiner la vitesse excessive des véhicules ? Le passage clouté est rarement respecté.

**4-** Le stationnement de l'allée des fortifications, réservé à l'OCDE, était provisoire. Est-on certain que ce provisoire ne durera pas ?

**5-** Suppression d'une aire de livraison rue de la Tour.

**6-** Le trottoir de l'avenue Raphaël, côté impair, est très abîmé. Est-il envisagé de le refaire en même temps que la piste cyclable ?

**7-** La réfection des trottoirs et des places de stationnement, boulevard Suchet, à partir de la Porte d'Auteuil jusqu'à l'avenue Raffet, a commencé. Est-il prévu de continuer jusqu'à la Porte de la Muette ? Le boulevard Suchet va-t-il devenir payant ?

**8-** Point d'étape sur l'ouverture tant attendue de la coulée verte Muette - Auteuil et, corrélativement, sur la date de fermeture du souterrain (principe voté en séance).

**9-** La construction de la piste cyclable Muette - Passy

**10-** Dissuader la pose d'objets encombrants ou autre détritiques sur le boulevard Beauséjour : Proposition de pose de plaque rappelant la loi sur le sujet à l'angle de la rue Vion Whitcomb et du boulevard Beauséjour et à l'angle de la rue du Ranelagh et du boulevard Beauséjour.

**11-** Le débat sur l'extension du tramway T3 à Paris

**12-** Habillage en bois du local du petit cordonnier : quelle est la position de la SNCF ? Le cordonnier est enchanté par la proposition.

**13-** L'ouverture de la maison des associations dans le 16<sup>e</sup>.

**14-** Budgets de fonctionnement et d'investissement.

**15- Concours des fenêtres, cours et balcons fleuris.**